

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN CHALLENGE FINANCIAL » en abrégé «
AFRICHAF »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY CITE
HIBISCUS, Lot 165, Ilot 182

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN CHALLENGE FINANCIAL
» en abrégé « AFRICHAF »

Objet : PRESTATION DE SERVICE
- FINANCE TRANSACTION
- TRANSPORT
- DECORATION ARCHITECTURE INTERIEURE
- RENOVATION
- BTP
- COMMERCE GENERALE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY CITE
HIBISCUS, Lot 165, Ilot 182

Dirigeant(s) M BROU OI BROU FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07407 du 28/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91363/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

